

# EN JANVIER....

## 3<sup>ème</sup> Festival «Accords des Montagnes»



Dans le cadre du Championnat de France Cadets, le « Subaru biathlon Challenge », Corinne Niogret, membre du jury, et Philippe Cuier étaient présents à La Bresse. A cette occasion, Le Maire leur a remis des cadeaux souvenirs et Corinne Niogret a retrouvé Véronique Claudel-Botet qui fut sa co-équipière avec Anne Briand pour la médaille d'Or aux J.O. de 1992.



Duo Paris/Moscou



Emile, un bel avenir de musicien



Un nouveau prêt à poster de La Bresse est disponible au bureau de poste local



La Bresse a soufflé ses trois bougies, un rendez-vous incontournable avec l'accordéon en ce début d'année. Thé dansant, rendez-vous dans les bars, rencontres avec les écoles publiques... Tout était réuni pour faire vibrer La Bresse durant six jours

## INAUGURATION DU COMPLEXE DE LOISIRS DE LA STATION LA BRESSE-HOHNECK

La Bresse-Hohneck a écrit une nouvelle page de son histoire le 15 janvier en présence du préfet Dominique Sorain, du président du conseil régional de Lorraine Jean-Pierre Masseret, du président du conseil général des Vosges Christian Poncelet, du député François Vannson et du maire Guy Vaxelaire. Entièrement repensée et reconstruite pour répondre aux attentes des skieurs actuels, la station offre aujourd'hui un nouveau visage à l'issue d'une première tranche de travaux, dont l'investissement s'élève à plus de 21 millions d'euros. Cette réalisation a été portée par le groupe Labellemontagne avec le soutien financier du FEDER, de la Région Lorraine et du Département. Quant à la commune de La Bresse, elle a soutenu ce projet dès le début. Le chantier a été mené en un temps record grâce aux 80 entreprises mobilisées pour la plupart vosgiennes.



A l'occasion de son inauguration, le maire a salué la famille Remy et la dynamique constante qui l'anime depuis cinq décennies et deux générations tout en faisant un clin d'œil aux trois frères REMY : René retraité et Michel aujourd'hui disparu, en soulignant le rôle fédérateur de Jean-Marie qui, à ce jour, n'est qu'en demi-retraite !! «Je salue leurs conjoints et enfants et mesure, au fil des ans, l'engagement des uns et des autres ... et surtout leur complémentarité dans l'action». Se tournant vers Jean-Yves Remy, il l'a félicité pour cet investissement et s'est réjoui du partenariat avec la commune : «..... «Toutefois, nous devons, dans le cadre de nos responsabilités, faire un peu d'histoire, ne serait-ce que pour savoir si les conditions qui ont permis d'en arriver là seront encore réunies demain.

Le côté partenariat avec la collectivité locale, nous l'avons construit et créé ; ce ne fut pas toujours facile mais il n'y a eu aucune polémique ou problème depuis 1984, date de la signature de notre convention à tel point qu'elle a été (d'un commun accord) reconduite pour 15 ans en 2003. Avec ces nouveaux investissements répondant à notre cahier des charges, vous allez nous solliciter pour un avenant de prolongation

du fait de l'amortissement nécessaire ; nous l'examinerons favorablement pour vous le soumettre, Monsieur le Préfet. Vous avez déjà pu en apprécier aujourd'hui le bien-fondé.

Toutefois, du fait des lois que vous avez votées et confirmées, Messieurs les parlementaires les choses en matière de construction touristique d'une telle importance ne se résument pas aux conditions habituelles : propriétaire foncier, investisseur et délivrance du permis de construire par le maire. La loi impose en effet qu'un projet de ce montant soit soumis à une procédure Unité Touristique Nouvelle, déposée automatiquement par une commune. Nous l'avons fait dans la mesure où nous avons un opérateur, Remy Loisirs, qui était prêt à investir. Ce dossier a fait couler beaucoup d'encre à l'époque !! Faut-il l'oublier aujourd'hui au moment où tout le monde est uni sur la photo d'inauguration ? Oui certainement, pour le résultat ; non, afin que ces déboires servent de leçon au point de ne plus connaître un déferlement abusif avec des contre-vérités. Pourquoi ? Parce que, pour une commune qui se veut « coller aux besoins », il y aura toujours d'autres dossiers... »....

Et d'ajouter .... « Je ne voudrais pas passer sous silence les réunions avec les riverains et la recherche du consensus.

la forte implication du département avec le déplacement de la route en bord de rivière afin de favoriser la fluidité routière, de renforcer la sécurité parkings piétons, skieurs vers le domaine.

Je saluerai aussi l'action régionale en investissement et accompagnement pour les transports vers nos stations.

L'action communale sur le déplacement des réseaux, les captages, conduites et usine à neige pour l'eau (avec fonds de concours du promoteur), les demandes et aboutissements administratifs, la gestion du contentieux, les modifications à deux reprises du PLU, la modification du domaine skiable, les demandes de défrichement, l'enquête publique en saluant les totales implications de Claude Mansuy, directeur des services, de Maurice Poirot, Marie-Thérèse Jeanpierre et à présent Michel Huguel, adjoint délégué et du service urbanisme avec Christelle Mougel.

Pour conclure, il soulignait : «..... «Avec de tels investissements, n'oublions pas que nos collectivités (région, Département et communes) s'enrichissent de taxes foncières, d'habitations et professionnelles jusqu'à ce que le législateur change la règle mais demain ce sera la taxe sur l'activité ; l'Etat en tout temps encaisse la TVA et les impôts sur le revenu et les sociétés.

Si des statistiques étaient communiquées en la matière, on s'apercevrait que sans coût d'infrastructures lourdes à la charge de l'Etat contrairement à certains milieux urbains, des richesses se développent lorsqu'elles sont accompagnées administrativement, avec parfois un petit coup de pouce financier, elles rejaillissent ensuite sur des vallées à la satisfaction

tant des habitants que des clients qui viennent s'oxygéner.

Je voudrais aussi souligner les emplois créés pour l'investissement et pour le fonctionnement demain d'une telle station. Le forum emploi saisonnier, auquel vous avez participé Monsieur le Préfet, était parlant

Je ne voudrais pas terminer sans faire un grand clin d'œil à votre architecte Monsieur Diener. Il a été patient, à l'écoute, à la recherche de solutions, pertinent dans le concept et les schémas proposés. Avec ce dossier, la commission des sites a donné un avis favorable et cela fait partie des temps forts qui me réjouissent.

Cet ensemble sera pleinement opérationnel grâce aux deux ronds-points construits avec le parking couvert à 4 niveaux, les deux autres bâtiments terminés dans les prochaines années.

Nous pouvons dire oui, il y a une belle station, je l'ai rencontrée dans les Vosges à La Bresse en complémentarité de sa grande sœur pour l'été et sa plus petite pour l'hiver, Gérardmer sans oublier la complémentarité avec toutes les stations et je peux l'affirmer en tant que président du SIVU Tourisme.

Bravo à toute l'équipe qui entoure le P.D.G. Jean-Yves Remy. Voyez que malgré ce ciel morose, avec partenariat et détermination, nous avançons pour des équipements qui ne nous font pas rougir par rapport aux autres massifs. Nous serons encore à vos côtés demain»...

On relèvera également les propos du Préfet, Dominique Sorain qui a félicité le maire pour son engagement auprès de la société Labellemontagne dans le cadre de ces travaux, ainsi que les financeurs. «La préfecture a joué le rôle de facilitateur pour ce projet au long cours, très lourd» a-t-il ajouté en revenant sur les aspects réglementaires : protection de l'environnement, logique de projet économique,...

Suite à cette inauguration, M. Diener a remercié M. le Maire par courrier en ces termes : «en vous remerciant encore pour votre support constant et décisif, dans cette longue aventure».

